



Le 29 mai 2017,

Monsieur le Président de l'U.M.C.R.71,  
Mesdames et Messieurs les maires des communes rurales de Saône et Loire,

Les candidats EELV aux élections législatives considèrent que l'organisation du territoire est un élément clé pour la réussite de la transformation écologique de la société. Ils veulent donc redéfinir les relations entre les collectivités pour une plus grande complémentarité, une meilleure répartition des compétences pour d'avantage d'efficacité au service des citoyens et pour une fiscalité plus équitable.

Voici les positions que nous défendons suite aux questions que vous nous posez.

### ***Vie des communes et égalité des territoires***

La baisse constante de la DGF, depuis 2011 et historique depuis 2013, a fragilisé la capacité d'animation des collectivités territoriales, la répartition équilibrée des activités comme la présence des services publics de proximité : c'est le dynamisme des territoires qui est en jeu.

Cet effort des collectivités au redressement des comptes publics est particulièrement injuste. En effet, la dette des collectivités locales ne représente que 9 % de la dette de l'État alors que leur participation à l'effort représente 22 %.

D'une façon générale, les diminutions cumulées imposées par l'État représentent à peu près 30 milliards d'euros. C'est 30 % de moins par rapport au montant global de l'enveloppe de 2013.

Nous sommes à ce titre particulièrement inquiets pour l'avenir. En effet, les 10 milliards d'euros d'efforts supplémentaires prévus par le nouveau gouvernement et qui seront demandés aux collectivités sur 5 ans vont gravement impacter des ressources déjà bien amputées.

Nous considérons que les collectivités ne seront plus en capacité d'investir à hauteur des besoins de la population pour satisfaire la demande de service, mais également conforter le tissu économique local et l'emploi. C'est pourquoi, nous sommes contre la baisse des dotations.

De plus le risque de suppression de dépenses portant sur l'ingénierie et le fonctionnement est réel.

Nous sommes favorables au renforcement des outils de péréquation fiscale et de solidarité. Nous appuyons notre défense du principe de réforme de la dotation globale de fonctionnement sur les travaux des parlementaires écologistes au Sénat.

Le système actuel est devenu illisible. Les informations partielles avec des retours chiffrés bien trop tardifs prennent en otage les budgets communaux. L'instauration d'une péréquation entre les communes d'une même région pourrait inciter plus clairement les métropoles et les territoires riches à financer les besoins de développement de l'ensemble du territoire.

La Dotation de Solidarité Rurale (DSR) doit bien évidemment être revue à la hausse. Nous proposons d'ailleurs d'ouvrir un débat territorial afin d'établir un nouveau critère d'attribution, la prise en compte du vote FN, que nous considérons comme un symptôme du sentiment d'abandon des territoires. Attribuer des moyens supplémentaires là où le malaise

s'exprime à travers des votes extrêmes est une urgence pour préserver notre démocratie.

Par ailleurs, nous écologistes pensons que l'adaptation au changement climatique se fait essentiellement par les collectivités locales et qu'il leur faut des moyens pour agir. Ainsi, Ronan Dantec, sénateur écologiste, a fait adopter par le sénat la dotation additionnelle climat au profit des collectivités locales, qui devait rapporter 1,5 milliards de plus par an dès 2018 . Nous regrettons que cette proposition n'ait pas été validée par l'Assemblée Nationale suite au refus de Bercy.

### ***Commerces et services de proximité***

Comme nous l'avons exprimé, la baisse historique des dotations de l'État a fortement impacté les budgets locaux et la capacité d'investir des collectivités. Le resserrement budgétaire des collectivités locales a d'ores et déjà un impact sur le devenir de services publics de proximité et les entreprises locales (baisse de la commande publique) mais également sur le soutien aux initiatives citoyennes ( associations) qui participent au « vivre ensemble » dans une commune. Nous refusons donc toutes les baisses de dotations de l'État aux collectivités.

Nous considérons que la transition écologique est une opportunité pour les territoires ruraux. Elle permet de valoriser les ressources locales. Elle offre la possibilité de développer et concrétiser des projets professionnels. Elle améliore la qualité de vie et le rapport aux autres.

C'est pourquoi, nous nous mobiliserons pour une loi en faveur des territoires ruraux qui redéfinisse le rôle de chacun. Pour sa part l'État doit porter une vision globale de l'aménagement du territoire et être le garant de la cohésion sociale. Il doit garantir l'égalité d'accès aux transports ( gares et trains de proximité entre autre) et aux services publics de santé, instaurer des aides spécifiques à la structuration des circuits courts dans chaque bassin de vie, développer les structures de télétravail pour éviter une fuite vers les villes et soutenir l'innovation sociale et sociétale en matière de transport ( partagé notamment).

Pour maintenir les commerces dans les centres bourgs, il est nécessaire de lutter contre l'urbanisme démesuré des espaces urbains. C'est pourquoi nous mettrons un coup d'arrêt à la construction de nouveaux centres commerciaux aux portes des villes.

Enfin, nous défendons une politique d'égalité des territoires, qui repose sur la solidarité et la complémentarité intelligente entre les territoires ruraux et urbains. Nous souhaitons généraliser sur l'ensemble du territoire des maisons de service public.

Cette complémentarité se traduira par un nouveau contrat social et écologique territorial avec un soutien aux unités de production et de transformation ( énergétique, et agricole) pour l'approvisionnement en circuits courts et leur mise en réseau.

Nous prôtons la culture du dialogue et de la concertation. Ainsi, concernant les cartes d'identité, nous soutiendrons la réouverture d'un dialogue territorial sur le sujet. Si les communes considèrent qu'elles sont en mesure de pouvoir assumer ce service, il faut bien entendu préserver cette compétence.

### ***Démocratie locale et intercommunalité***

Nous soutenons une réforme territoriale visant notamment, à la simplification des échelons

territoriaux ( triptyque Région-intercommunalité-commune), à une clarification des responsabilités, à une meilleure efficacité de la dépense publique.

Mais force est de constater que la Loi NOTRE n'est pas satisfaisante en l'état : éloignement des citoyens des centres de décisions, économie d'échelle, phénomène de concentration des services et des activités dans les centres urbains... et surtout, elle ne correspond pas au projet de fédéralisme différencié des écologistes qui nécessite de prendre en compte plusieurs facteurs : les échanges territoriaux, les bassins d'activités, les continuités naturelles, les cultures et sentiments d'appartenance régionaux.

Bien évidemment, le niveau communal doit être préservé. C'est à cet échelon de proximité que se joue la cohésion sociale et territoriale; c'est ici que sont attendues des réponses fortes dans les domaines économiques et écologiques.

Nous soutenons aussi l'intercommunalité . C'est une échelle pertinente pour mener des politiques cohérentes et efficaces en matière de transports, de logements et de toutes les compétences environnementales ( *air, eau, énergie, sols*) qui ne peuvent s'arrêter à la frontière d'une commune.

Il est important que les citoyens s'en emparent et que soient corrigées les mauvaises méthodes qui ont contribué à une construction souvent peu comprise voire même non acceptée.

Pour développer une culture commune et une citoyenneté intercommunale, il est indispensable de créer des instances participatives où les habitants seront impliqués et informés des choix qui les concernent. C'est pourquoi, toutes les formes de démocratie locale et inclusive doivent être déployées à cet échelon (conseils citoyens, forums thématiques, réunions publiques d'informations et de concertation...) notamment sur des projets structurants comme les infrastructures de transports, les projets d'urbanisme.

Les élus municipaux doivent également s'impliquer et être impliqués d'où la nécessité de développer la culture intercommunale en organisant des journées de débats communautaires autour d'ateliers thématiques et d'inscrire de façon régulière à l'ordre du jour des conseils municipaux des dossiers traités par les conseils communautaires. Enfin, afin de limiter la professionnalisation des Présidents d'intercommunalité, nous sommes contre le cumul des mandats appliqué au Président d'intercommunalité au-delà du seuil de plus de 3500 habitants.

Nous considérons que toute forme de représentation dans un système démocratique doit émaner du suffrage universel direct afin que l'ensemble des opinions et des sensibilités soient justement représentées. L'absence de suffrage direct explique en partie le désintérêt des citoyens envers le fait intercommunal. Alors que les intercommunalités ont des compétences qui touchent au quotidien des habitants, ceux-ci doivent pouvoir s'exprimer et choisir les grandes orientations politiques qui décideront de leur avenir. Il ne s'agit pas d'acte politicien mais d'un enjeu démocratique qui associe les habitants.

Cette réforme démocratique est une urgence alors que la défiance des citoyens envers la chose publique n'a jamais été aussi grande. Le jeu politicien réside surtout par l'absence de transparence des décisions intercommunales et d'une gouvernance qui n'a pas été tranchée par les électeurs.

### **Les candidats EELV aux élections législatives**

**71-01 Claire Mallard, 71-02 Dominique Cornet, 71-03 Pierre Étienne Graffard, 71-04 Marie Claude Colin Cordier, 71-05 François Lotteau**